(ecueil > hebdomadaire

189º année 4 juillet 2013 n° 24 / 7561e pages 1609 à 1672

/ Location financière

Location financière et ouverture d'une procédure collective dans la jurisprudence de la Cour de cassation

> chronique Jean-Pierre Rémery

1634

L'important, c'est la clause, l'important...

(Cass., ch. mixte, 17 mai 2013 [2 arrêts])

> note Denis Mazeaud

1658

ÉDITO

Une légende française, Félix Rome

ACTUALITÉS

- 1613 Séparation et régulation des activités bancaires : adoption en seconde lecture par le Sénat
- 1615 Information de la caution : pénalités de retard
- 1616 Déclaration des créances: avertissement personnel avant publication au BODACC
- 1621 Promesse de porte-fort: non-application de l'article 1326 du code civil
- 1622 Projet de loi « logement et urbanisme »: volet immobilier
- Projet de loi « logement et urbanisme » : volet urbanisme

POINT DE VUE

1632 Crédit à la consommation : personnalisation du devoir d'explication à l'emprunteur, Ghislain Poissonnier

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1643 Chronique: Opposition des officiers d'état civil au mariage entre personnes de même sexe: vers la reconnaissance de l'objection de conscience?, Frédéric Dieu
- 1647 Panorama: Droit pénal des affaires, Corinne Mascala
- 1663 Notes: Le caractère transactionnel de l'accord issu d'une médiation pénale, note sous Civ. 1^{re}, 10 avr. 2013, Jean-Baptiste Perrier
- 1668 Vertus et limites de l'indivisibilité du bail rural, note sous Civ. 3°, 10 avr. 2013, Franck Roussel

ENTRETIEN

1672 Franck Marmoz - Vers une adaptation du régime de l'auto-entrepreneur







Recueil Dallaz

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION. SVIVIE FAVE

CONSEIL SCIENTIFIQUE Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER Denis MAZEAUD, Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIOUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition

REDACTION

DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef Sabrina LAVRIC (5356) Rédactrice en chef adjointe

· REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370) · CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Commerce électronique: Cédric MANARA Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUOUET Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284) Florine LHUILLIER (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448) Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable Tél: 0820 800 017 - Fax: 0140648992

Revue hebdomadaire (44 numéros par an) Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)

Etranger: 464 € HT

Prix au numéro: 19.40 € TTC ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206 JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex Dépôt légal - Juillet 2013

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché « Recueil / Dalloz Avocats »

SOMMAIRE



ÉDITO par Félix Rome 1609 Une légende française

1612

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Etablissements de crédit et sociétés de financement: publication d'une ordonnance Monopole bancaire: titres spéciaux de paiement dématérialisés soustraits Séparation et régulation des activités bancaires: adoption en seconde lecture par le Sénat

Commerce électronique

Twitter: validité du dispositif de signalement de contenus illicites, Paris, 12 juin 2013

Consommation

Information de la caution: pénalités de retard, Civ. 1^{re}, 19 juin 2013

Crédit immobilier: calcul du taux de l'intérêt conventionnel, Civ. 1^e, 19 juin 2013

Contrat d'affaires

Vente de fichier informatisé non déclaré: nullité pour objet illicite, Com. 25 juin 2013

Entreprise en difficulté

Contrat en cours (résiliation): compétence exclusive du juge-commissaire,

Com. 18 juin 2013

Déclaration des créances: avertissement personnel avant publication au BODACC, Com. 18 juin 2013

Créance privilégiée des organismes sociaux: pas de paiement prioritaire,

Com. 18 juin 2013

Créance postérieure: contrepartie d'une prestation fournie au débiteur,

. Com. 18 juin 2013

Déclaration d'insaisissabilité: confirmation du défaut de qualité à agir du liquidateur, Com. 18 juin 2013

Déclaration des créances: accident du travail (indemnisation complémentaire),

Com. 18 juin 2013

Propriété intellectuelle

Artiste-interprète: application de la loi du pays de réclamation de la protection, Civ. 1^e, 19 juin 2013

1620

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Indemnisation des infections nosocomiales: intervention de l'ONIAM, Civ. 1^{re}, 19 juin 2013 Promesse de porte-fort: non-application de l'article 1326 du code civil, Com. 18 juin 2013

1622

DROIT IMMOBILIER

Bail

Projet de loi « logement et urbanisme »: volet immobilier

Construction-Urbanisme

Projet de loi « logement et urbanisme »: volet urbanisme

1624 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Abus de confiance: utilisation de son temps de travail par un salarié, Crim. 19 juin 2013 Responsabilité des personnes morales: imputation de l'infraction, Crim. 19 juin 2013

Procédure pénale

Détention provisoire: destinataire de la notification de l'avis d'audience, Crim. 12 juin 2013

« Fadettes du Monde »: nullité des poursuites contre le procureur de Nanterre, Crim. 25 juin 2013

1626

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Enseignement supérieur: débats autour de la suppression de la qualification par le CNU

Santé publique

Don de gamètes: conventionnalité de l'anonymat du donneur, CE 13 juin 2013

1627

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Conférence sociale: feuille de route du gouvernement et des partenaires sociaux Frais professionnels: obligation de remboursement par l'employeur, Soc. 20 juin 2013

Déblocage exceptionnel de la participation: publication de la loi

Sécurisation de l'emploi (licenciement économique): publication d'un décret d'application

Congé parental: réintégration prioritaire dans le précédent emploi, Soc. 19 juin 2013 Ordinateur du salarié: identification des fichiers et dossiers personnels, Soc. 19 juin 2013

Sécurité sociale

Accident du travail: déficit fonctionnel et tierce personne temporaires, Civ. 2°, 20 juin 2013 Accident du travail: prescription de l'action en reconnaissance de la faute inexcusable, Civ. 2e, 20 juin 2013

Aide sociale (perception frauduleuse de prestations): inconstitutionnalité du régime, Cons. const., 28 juin 2013

1631

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Appel: formalités applicables aux procédures d'urgence, Cass., avis, 3 juin 2013

Profession juridique et judiciaire Avocat aux Conseils: mise en œuvre de la

responsabilité civile professionnelle



Crédit à la consommation: personnalisation du devoir d'explication à l'emprunteur par Ghislain Poissonnier



CHRONIQUES

1634

Location financière et ouverture d'une procédure collective dans la jurisprudence de la Cour de cassation par Jean-Pierre Rémery

1643

Opposition des officiers d'état civil au mariage entre personnes de même sexe: vers la reconnaissance de l'objection de conscience? par Frédéric Dieu

PANORAMA

1647

Droit pénal des affaires mai 2012 - mai 2013 par Corinne Mascala

NOTES

1658

L'important, c'est la clause, l'important..., note sous Cass., ch. mixte, 17 mai 2013 [2 arrêts] par Denis Mazeaud

1663

Le caractère transactionnel de l'accord issu d'une médiation pénale, note sous Civ. 1[∞], 10 avr. 2013 par Jean-Baptiste Perrier

1668

Vertus et limites de l'indivisibilité du bail rural, note sous Civ. 3e, 10 avr. 2013 par Franck Roussel



ENTRETIEN

1672

Franck Marmoz - Vers une adaptation du régime de l'auto-entrepreneur

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Sabrina Lavric (s.lavric@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).